

Les essentiels du CdD du Pays de Grasse



La ruralité, pilier de la fierté
locale du Pays de Grasse.

Décembre 2023

I. Propos introductifs

Jean-Pierre Rozelot Président du Conseil de développement du Pays de Grasse

Monsieur le Maire, cher Ludovic Sanchez, Mesdames, Messieurs les élu.e.s ici présent.e.s, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de développement que je remercie chaleureusement d'être venus jusqu'ici. Mesdames et Messieurs les habitant.e.s. Je suis particulièrement heureux d'être avec vous aujourd'hui à l'occasion de ce séminaire de notre conseil de développement.

Notre séminaire du solstice d'été nous permet, au-delà des séances plénières du Conseil, de pouvoir inviter des élus ainsi que des personnes non membres de notre assemblée.

Personnellement, je suis admiratif devant un maire rural, devant l'abnégation que cela représente, une mission d'élu au service des citoyens, au service de la collectivité. Je dis souvent que l'on a des maires ruraux qui sont absolument sensationnels dans notre communauté d'agglo. Et nous en avons la preuve presque tous les jours. Les ruraux sont fiers de leur histoire, de leur tradition, ils sont fiers de leur capacité à s'adapter au changement et à trouver des solutions innovantes aux problèmes.

Et, on oublie aussi bien souvent que les territoires ruraux contribuent à la richesse nationale. Que ce soit par la production agricole, que ce soit par des activités touristiques, que ce soit par l'exploitation des ressources naturelles ou pour développer des productions qui contribuent à la croissance économique de notre pays.

Nous vivons aujourd'hui une double accélération qui impacte nos usages de la vie quotidienne, notre rapport au territoire. D'une part, aucun territoire ne peut se vivre spatialement isolé, et d'autre part, aucun individu n'est rattaché à un seul territoire tant par ses besoins quotidiens que pour ses pratiques.

Ainsi, Ludovic Sanchez va nous faire découvrir la dynamique communale, les enjeux auxquels il a été confronté dès son élection, et vous verrez que ces enjeux sont multiples.

Puis, nous écouterons le CNAM, Conservatoire National des Arts et Métiers, et discuterons prospectives. A la suite de la visite commentée du village et du déjeuner à l'Auberge nous nous retrouverons pour une présentation de la ruralité de la CAPG et sa mise en perspective avec les nouvelles typologies françaises de nos ruralités.

Enfin, nous tenterons d'aborder deux thèmes qui nous semblent importants. D'une part, la transition des stations de montagne et, d'autre part, la mobilité.

Alors je souhaite, comme d'habitude, que le fruit des échanges que nous allons avoir ce jour alimente la réflexion des élus au travers nos publications, « Les Essentiels ».

Merci

II. Être maire d'une commune rurale

Ludovic Sanchez Maire de « Le Mas »

Installé sous les barnums entre l'héliport et l'ancienne église, M. le Maire nous présente sa commune, ses actions en partenariat avec la CAPG et le Conseil départemental des Alpes-Maritimes ainsi que le projet communal de son Conseil Municipal.

Première précision :

On dit « Le Mas », et on prononce le « S » ! et Seconde précision : la route pour venir n'est pas toujours facile et la première impression est de dire souvent que Le Mas paraît loin, mais pour nous, c'est l'inverse, quelque fois on se dit que ce n'est pas assez loin.

Maire, par hasard :

Ce n'était pas spécialement une vocation que je sois élu. En fait, pour X raisons, l'ancien magistrat durant son précédent mandat est parti et j'étais le premier Adjoint... Donc du coup je me suis retrouvé en 2018 à devoir gérer une commune sans secrétaire, car la secrétaire est partie aussi. On a d'ailleurs aucun employé communal.

Il n'y a pas de tension, ni rien, on estime que tout le monde peut mettre la main à la pâte et participer aux projets développement de la commune. Et ça fonctionne ! Pas de papier par terre, désherbage, c'est un peu tout le monde qui fait les choses : 7m à gauche, 7m à droite...

Evidemment, à la première mandature, je me suis retrouvé à devoir gérer une commune ne sachant pas du tout à quoi ça correspondait. Pourtant, avec ses 1 200m de dénivelés, c'est un petit territoire à lui tout seul qu'il a fallu gérer et qu'il a fallu redynamiser.

Et nous avons des atouts ! Au bas de la commune, on y trouve des Oliviers et du Thym, en haut ce sont les grands cèdres. De la neige tous les hivers et du soleil toute l'année.

Ici en fait, il y a un maire qui représente la commune, mais c'est toute une équipe qui travaille. Tout le monde peut venir et toutes les idées sont bonnes ! Les sujets que nous aborderont ensuite ont tous été faits en partenariat avec tout le monde. Je tiens absolument à en parler parce que c'est vraiment un partage. Si on connaît ce dynamisme-là, C'est grâce à tous ces gens, c'est grâce à tout ça qu'on arrive maintenant à développer la commune comme ça. Mais, on est réputé pour être de gros fêtards aussi !



1. LE TISSU ASSOCIATIF :

- Les Christ'Ô du cœur

Une association qui s'appelle les Christ'Ô du cœur, que certains d'entre vous doivent connaître. Elle vient de s'installer sur Le Mas et elle a pour vocation de nourrir les personnes les plus démunies. Ici sur la commune personne ne doit avoir faim. Donc, c'est une association qui récupère les invendus de supermarchés et qui fait des distributions dans toutes les communes avoisinantes y compris la nôtre. Elle est domiciliée à Valderoure, nourrit, habille aussi et distribue des meubles régulièrement.

- Les 4 pattes du Mas d'Aiglun

J'ai une autre association qui vient de s'ouvrir, qui est pour l'animal. Il est très important ici que les animaux soient soignés à juste titre, comme les humains. Donc cette association, elle est là juste pour soigner les animaux, qu'ils soient sauvages ou pas.

- L'Association de Chasse Communale du Mas

Là, j'en viens à la chasse. Ici, c'est un territoire de chasse. Il a fallu que j'apprenne ce que ça voulait dire au sens propre du terme. Et ben on s'est dit que finalement on arriverait certainement à travailler ensemble. Donc j'ai écouté les chasseurs. Ils m'ont écouté aussi. Et finalement, on arrive à ne faire qu'un. C'est à dire que maintenant c'est la société de chasse qui est capable de faire le bois aux personnes qui n'ont pas d'argent pour le faire elles-mêmes et qui leur amène et le range. C'est aussi la société de chasse qui nettoie la plupart des sentiers qui sont sur la commune. J'en profite pour remercier encore une fois le premier adjoint pour son travail sur ces sentiers. Maintenant, ils sont gérés par QR Code. Vous mettez votre portable et vous savez exactement sur quel sentier vous êtes, ce que vous devez faire, où vous devez aller avec l'altitude, etc.

- Senteurs sauvages

Ma 2^{ème} adjointe est cueilleuse. Elle a suivi des formations en Phytothérapie et Aromathérapie. Elle connaît surtout des plantes locales, de la commune, qu'elle transforme en gelée, en sirop, en hydrolat, en eau florale, des tisanes aussi, quelques savons, des sirops pour la toux...

Prochainement, on va développer les plantes comestibles. Donc on peut la remercier, parce qu'il faut s'accrocher pour aller marcher dans ces montagnes et ramener tout ça !

- Le Musée des fossiles et de la préhistoire :

Tout à l'heure quelqu'un m'a posé la question par rapport aux fossiles. Ici, c'est un endroit qui est très, très riche en fossile. Sachez que dans le village des Sausses, un peu plus loin, là-bas, Christine, qui est aussi conseillère municipale, a ouvert un musée de 3 étages avec des pièces uniques au monde. Avec des ammonites énormes ! Du jamais vu, c'est impressionnant à voir et c'est gratuit. On est en train de regarder toute la législation qui va avec parce que ce sont des visites sur demande et Ivan son mari a la gentillesse de le faire sur demande. C'est quand même quelque chose qui est assez exceptionnel. C'est un passionné.

2. DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT :

- Eau potable, assainissement et sécheresse

Premier adjoint, je m'occupais déjà de l'eau. Il a fallu créer toute une structure pour nous mettre à l'abri des sécheresses. Désormais, ici on a de l'eau ! Sans problème, grâce à la CAPG et à la Régie des Eaux du Canal de Belletrud. On a fait la phase 1, il nous reste les phases 2 et 3. La commune devrait être, au moins pendant 100 ans, à l'abri du moindre problème d'eau. Je tiens à remercier Monsieur Jérôme Viaud, d'ailleurs. Il nous a beaucoup aidés.

- L'Auberge communale :

On a commencé par l'Auberge. Ça ne s'est pas toujours bien passé, au contraire. Ça s'est même assez mal passé parce qu'il faut expliquer aux candidats la vie à la montagne. Beaucoup de citoyens s'imaginent qu'on peut faire des choses, qu'il suffit de le vouloir mais, ce n'est pas aussi facile que ça. Ici pour aller chercher des courses, il faut minimum 1h30 aller et 1h30 retour. Donc ce n'est pas la même histoire que si vous avez le magasin à côté.

Ceci dit, on a trouvé quelqu'un qui était dans la commune voisine. Une restauratrice de 75 ans ! Depuis l'Auberge n'est plus un souci pour la commune. C'est-à-dire qu'on a exactement ce qu'on voulait : Du familial, du convivial, ouvert en permanence au service du client. Le restaurant est plein la plupart du temps.

Et dernièrement on a monté tout un programme avec la CAPG : l'Auberge va devenir un restaurant pédagogique. On va travailler avec le lycée De Croisset à partir du mois de septembre, en classe verte à l'Auberge, puis y faire passer les bacs Pros, les BEP, et les CAP aussi. C'est une grande avancée pour nous. Là, il faut remercier et, je tiens à le citer, Jean-François Piovésana qui s'est occupé de ça avec moi et toutes ses équipes de la CAPG, avec le soutien de son Président, M. Jérôme Viaud.

- L'agriculture :

Après l'Auberge, on est passé à l'élevage parce qu'on avait aucun élevage sur la commune et on trouvait ça particulièrement dommage.

Historiquement, ici, c'était agriculture et élevage partout. Au 19^e siècle, y avait 610 personnes qui habitaient sur le village. Là, on est 180 à peu près dans la commune, on a déjà presque doublé le nombre d'habitants en 4 ans. C'est quand même une très, très belle progression. Et maintenant, ils sont 20 pour l'agro-pastoralisme.

Donc on a aidé l'installation d'un éleveur bovin allaitant. Ses vaches ont accès à toute la montagne que vous voyez en face. On va certainement travailler avec les différents ateliers de découpe et de transformation, dont un qui est en train d'arriver du côté de Collongues.

Et là, je tiens à signaler qu'ici, on est tous très soucieux du bien-être animal aussi.

Par ailleurs, on avait une vieille bergerie qui n'était pas utilisée, qui n'était pas en très bon état. On est en train de la restaurer pour y installer un chevrier et 70 chèvres.

On a aussi des ânesses, donc vous pouvez avoir du savon au lait d'ânesse si vous le souhaitez.

Tout dernièrement, on a installé aussi un maraîcher. Il vient de s'installer dans une serre qui en bas du Col de Bleine.

On a également des projets de production de légumes aux Sausses.

On a également une productrice de Safran ainsi qu'un projet de production de Houblon pour la future brasserie.

- Le centre bien-être :

Il y a quelque temps, la commune a acheté un bâtiment de quatre étages en surplomb de la place principale du village. Au rez-de-chaussée, on y trouve l'épicerie qu'on rouvre au mois de juillet et qui fait vivre vraiment la place et on a pu le vérifier : les gens viennent boire le café sur la place, finissent par papoter à table. Ça crée une sorte de convivialité qui n'existe pas « en bas », qui est particulièrement efficace et que l'on retrouve dans toutes nos fêtes. Puisqu'on nous a toujours traités de gaulois, on a pris tout le monde au mot. Effectivement, nous sommes des gaulois ! Pour faire une fête, vous mettez une table ici et au bout de 10 min. tout le monde se connaît.

Au premier étage, on a fait ce qu'on appelle l'étage médical. Là, je suis en train avec la CAPG et, je remercie encore une fois M. Jérôme Viaud, de relier la maison de santé de Roquestéron avec la maison de santé de Valderoure. Puisque nous, nous sommes au milieu, il s'agit de permettre aux professionnels de santé de venir faire la médecine à la demande. Il suffira d'appeler le praticien pour qu'il puisse venir, dans une pièce qui sera entièrement équipée. A ce stade, on a déjà normalement 2 kinésithérapeutes, un orthophoniste, un podologue, un médecin et une infirmière. Au 2^{ème} étage, ça va être coiffure, ongles et épilation.

Et 3^{ème} étage, c'est tout ce qui est « tête », parce qu'à la montagne, des fois on est un peu fou. Donc la sonothérapie, la musicothérapie, la sophrologie, le massage... Il va y avoir une pièce qui servira aussi de bibliothèque. Voilà et tout ça, ça sera à la disposition des administrés et plus encore parce que ce sera à la disposition de tout le monde. Où on va pouvoir se rassembler, discuter, se soigner.

- La station-service :

On a une station-service qui arrive à la fin de l'année ! Ben oui, parce que, pour ne pas polluer ici, le mieux c'est d'avoir la station sur place. Donc on fait une petite station, 7 jours sur 7, 24h sur 24. Parce que même chez les gaulois, on a des cartes bleues.

Par contre, on va pas spécialement voir que c'est une station-service, elle va être en pierre, complètement accordée au style du village, juste à l'entrée du village et elle va permettre aux gens de ne pas faire 120 km pour mettre de l'essence à la prochaine station.

Cela n'a pas été facile de trouver un fournisseur de carburant et il reste à régler le problème de la connectique mais, nous sommes confiants.

- Le four communal :

Après en projet, il y a aussi le four communal. J'ai expliqué habitants que ce n'était pas raisonnable de dépenser de l'argent pour ça et que, si on devait refaire le four communal, ça devait être pour et avec tout le monde. Donc en fait tout le monde va être le bienvenu pour la construction. Les enfants, les dames, les messieurs et on va le faire tous ensemble. J'ai déjà le bâtiment pour le faire, les plans sont en train de se mettre en place et ça va avancer petit à petit...

- L'école communale et la nouvelle Mairie :

En ce moment j'espère qu'en 2025, le dernier grand projet peut-être de de cette mandature, sera une nouvelle Mairie qui comprendra une école, la mairie, une salle polyvalente et un entrepôt municipal. Le tout dans un bâtiment à énergie positive. On a 97% d'ensevelissement ici, ce serait dommage de passer à côté. Et si on arrive à ça, ça voudrait dire qu'en 5/6 ans, je pense qu'on aura eu un développement particulièrement intéressant. Après je pourrais partir me reposer un peu. Parce que oui, le travail de l'élu, c'est tellement prenant qu'en fait on fait rarement autre chose à côté. C'est du 7 sur 7, 24h sur 24.

3. DES RESPONSABILITÉS AUXQUELLES ON ÉCHAPPE PAS :

- LA TEMPÊTE ALEX :

Peu de personnes le savent, mais on est sur une commune qui a été impactée par la tempête Alex. La tempête Alex en fait, elle a commencé ici. À 10h00 du matin. J'ai vu que ça commençait à partir très mal. Malheureusement, il faut savoir qu'ici quand on a ce style de problèmes, il n'y a souvent plus d'électricité, plus de communication, donc plus de téléphone. Le seul moyen de communication qu'on peut avoir, c'est la voiture en se déplaçant et quand ce moyen de communication se coupe aussi parce que la commune se liquéfie et bouche les routes, bah c'est à pied. Partant de là, à 10h00 du matin, je suis allé voir la rivière. On avait un paillon qui, à la place d'une rivière de 50 cm à 1 m de hauteur, avait 4m de haut, ça passait au-dessus des ponts, ça m'a d'ailleurs cassé 3 ponts et arraché 2 routes. J'ai pris ma voiture et avec certains de mes conseillers municipaux, on a récupéré tous les gens qui possédaient une maison au bord de la rivière, et on les a relogés dans les gîtes. Il y en a eu pour 300 000 € de dégâts, et je remercie encore une fois le Conseil départemental qui n'a pas hésité et a fait le nécessaire en pleine hiver à avec une température de moins 22°. On a refait les ponts pour désenclaver les gens parce que justement, s'il y avait le feu, ça pouvait poser un problème. Donc la tempête Alex, on l'a gérée à l'ancienne, sans téléphone. En me servant de cette expérience, j'ai fait remonter à la CAPG différentes choses. Notre président, M. Jérôme Viaud m'a bien entendu et grâce à ça maintenant nous avons des téléphones satellites et des talkies-walkies.

- LES FEUX DE FORÊTS :

Rien qu'au mois d'avril de cette année, on a connu deux incendies. Le premier est parti sous une la ligne moyenne tension que vous voyez passer là et, quand il y a du vent ici, il faut savoir que ça casse les arbres. Donc quand ça casse les arbres, ça arrive aussi que les 2 fils se touchent, et quand les 2 fils se touchent, ça met le feu. C'est très simple, et là ça a mis le feu. Heureusement, la commune avait fait nettoyer les lignes à EDF. Donc ce feu a mis un certain temps pour atteindre les zones qui n'étaient pas nettoyées, ce qui a laissé le temps aux pompiers d'arriver et on a réussi à l'arrêter. Je pense d'ailleurs que la commune devrait construire encore un bassin dans cette partie-là. Si le feu est pris dès le début, une réserve de 30, 40 ou 50m3 est suffisante pour tout éteindre.

Le 2° feu était en dessous du village. Là, malheureusement, on pense plus que c'est criminel qu'autre chose vu la manière dont il s'est déclaré. Là, on a fait venir l'hélicoptère parce que c'était en dessous du village et qu'il y avait trop de risques. En 1h30 ça été vite réglé parce que c'est tombé sur un terrain qui était nettoyé. Le fait que le terrain soit nettoyé, que la commune avait bien fait son job et même un peu plus parce qu'on est particulièrement regardant au niveau du PCS et au niveau du DICRIM.

Pour gérer ces situations, les mots d'ordre sont réactivité, prévention et entraide. Là, il n'est pas question de se dire c'est le maire, c'est un tel. Non là, c'est tout le monde, ça impacte tout le monde.

- LE TOURISME :

La commune du Mas possède 8 gîtes qui fonctionnent très bien mais elle accueille aussi du tourisme de passage, à la journée dont il faut assurer la sécurité.

J'ai vu des choses ici qui m'ont paru totalement hallucinantes. J'ai vu des gens partir en tonges pour des randonnées de 3 h, à 16h00, en plein été. Je les préviens que ce n'est pas très sérieux, que ça peut très mal finir, etc, et finalement on finit par appeler l'hélicoptère parce qu'à 21h ils ne sont toujours pas rentrés. Donc, il faut apprendre aux gens qu'il y a des choses qu'on peut faire avec la montagne et il y a des choses qu'on ne peut pas faire... Comme avec les animaux... Il faut faire attention avec un sanglier... Même s'il est en dessous de l'auberge et qu'il a l'air tout gentil, ça reste une bête sauvage.

- LA PROTECTION DE LA RIVIÈRE :

Notre rivière s'appelle la Gironde. Ne me demandez pas pourquoi ? C'est comme ça ! Et cette Gironde, elle a une faculté, c'est qu'elle est particulièrement propre. D'ailleurs elle est magnifique et on tient beaucoup à la préserver. Ainsi, nous avons aussi notre propre côté bonheur/plage même si la température de 5/6° vous raffermir la peau. En ce qui concerne la rivière nous avons décidé avec le Conseil d'interdire le canyoning ici parce que l'homme ne respecte pas certaines choses. J'ai lu les problèmes qu'il a eu au Riolan juste à côté où en fait malheureusement, il y a eu des pollutions parce que les gens qui mettent les combinaisons, qui les enfilent avec du produit vaisselle ou autres, qui se badigeonnent d'huile solaire... Donc ça tue la nature. Il y a des choses à ne pas faire. C'est une question de respect.

- LA PROPRIÉTÉ FORESTIÈRE COMMUNALE :

La plus grande partie de notre forêt communale est gérée par l'ONF. Mais, on a aussi un parc forestier privé communal de 22 hectares, qui est particulièrement immense, où malheureusement j'ai beaucoup de nettoyage à faire. Il y a peut-être un futur forestier qui va arriver. On va essayer de fabriquer du granulé. Ce Monsieur, pour nettoyer la forêt, va donc récupérer le bois et fabriquer des maisons en rondins. Idem pour le domaine du Sarroudiar qui est abandonné depuis 97 ans où il y a beaucoup de pistes qui sont à remettre en fonction, 2 corps de ferme de 300 m² à rénover, mais il y a surtout un pont à faire. Et ce pont coûterait plus de 500 000 € que la commune n'a pas. Tout cela desservant et mêlant des propriétés domaniales et privées.

- L'ACCÈS AUX RÉSEAUX GSM ET INTERNET :

Il y a beaucoup de problèmes de réseaux ici parce que nos grosses montagnes, en fait, elle laisse pas passer les trucs, donc ça veut dire qu'il faut mettre des émetteurs un peu partout et ça, les gens, ils aiment pas. Actuellement, je suis en train de me battre avec Bouygues. J'avais fait installer il y a 2 ans un pilonne qui est en bas du col de Bleine où on, on est transparent, je vous dis la vérité ou on est loin d'avoir la couverture qui a avait été annoncée dans le cadre du Newdeal par Bouygues Telecom. Donc, je suis en ce moment en train de regarder cela et j'ai déposé une plainte au Conseil départemental parce que les engagements ne sont pas respectés. J'ai un autre souci sur la partie basse de la commune qui elle est particulièrement mal distribuée, beaucoup plus qu'avant, parce que Bouygues en fait, je vais pas être gentil, mais Bouygues, ils nous ont installés un pilonne là-haut, en nous faisant croire que ça couvrirait toute la commune. Or ce pilonne ne couvre que la moitié de la commune et encore, il a fallu se battre pour qu'il change de matériel parce que c'était du matériel obsolète. Et en plus, on a perdu le téléphone. C'est à dire que sur la partie basse de la commune, à certains moments il n'y a même plus de téléphone, alors qu'il y était. Donc quand ils ont récupéré le matériel, ils ont restreint de manière à pouvoir faire adopter les boxs. Donc on a vu avec les communes voisines, si on pouvait palier avec les différents pylônes des uns et des autres. Mais, ça va être particulièrement difficile puisque Bouygues a déjà revendu. Et tout ça, c'est dans le cadre du Newdeal, un programme national ! Aujourd'hui, je suis en train de faire remonter les informations jusqu'en haut, donc pour que les choses soient faites comme elles ont été décidées. Malheureusement, c'est pas toujours facile et, la nouvelle société qui va gérer ces pilonne, hérite de tous ces problèmes sans en être au courant. Donc on recommence tout. Mais c'est pas grave ! Les gaulois c'est têtu et ça va jusqu'au bout ! Bientôt, la commune devrait être entièrement couverte par la 4G.et, en ce qui concerne la fibre, je remercie le SICTIAM. On a fait un enfouissement de la fibre en passant du Col de Bleine jusqu'aux Sausses et là, on est en train de placer des poteaux pour faire remonter la fibre au village. J'en remercie M. Charles-Ange Ginésy.

- COMMUNIQUER :

Je m'amuse à dire toujours qu'on est des Gaulois modernes ! On a une page Facebook et un site internet qui est connu « commune-lemas.fr » et maintenant vous pouvez réserver directement vos gîtes. Donc vous pouvez aller visiter les gîtes, les réserver en direct et les payer en direct. Ça a été très dur avec les impôts de faire ça mais on y est arrivés. Il nous a fallu 2 ans, mais ça y est, maintenant, c'est possible et c'est une grande avancée. Vous avez aussi la page « secrétariatlemas » sur Facebook. J'essaie de m'en servir comme moyen de communication pour tout le monde. Donc on se sert des réseaux sociaux pour communiquer un peu comme un support d'affichage. Par ailleurs, il y a de l'affichage dans chaque hameau, dans chaque village.

La seule chose que je n'ai pas encore réussie à mettre au point et, parce que j'arrive pas avoir le temps et que je ne voudrais pas trop presser mon conseil non plus, c'est un journal. Parce que c'est quelque chose qui prend beaucoup de temps. De monter une édition, de faire un journal, je n'ai pas le personnel pour, ni les finances donc ça se fera certainement quand il y aura la bonne personne pour ça.



4. UNE RÉUSSITE BASÉE SUR LA COOPÉRATION :

un maximum de projets et en 4/5 ans la population a doublé et dispose de plusieurs petits commerces. Chacun dans l'équipe municipale à son propre rôle à jouer et tout se fait avec l'aide des administrés.

Je voudrais en profiter pour remercier tout le monde. Parce que grâce à tous, j'ai appris ce qu'était un territoire. Jérôme Viaud est un Président qui est particulièrement efficace et qui est d'un dynamisme assez monstrueux. Merci pour ça, parce que j'ai pris un petit peu exemple. Merci aussi à toutes les institutions et tous les organismes de l'État que j'ai croisé au fil des différentes années et qui se mettent souvent en quatre pour nous aider. Je remercie également les représentants des différentes communes voisines, on travaille beaucoup ensemble. On a même un broyeur mutualisé et ça se passe très bien !



III. CNAM, une offre formative adaptée aux territoires

Le Conservatoire National des Arts et Métiers grand établissement public d'enseignement supérieur et de recherche, ouvert à tous, sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, 3 missions :

La formation tout au long de la vie

Accompagner les adultes qui souhaitent évoluer dans leur vie professionnelle

La diffusion de la culture scientifique et technique

Sensibiliser à l'innovation (Musée des Arts et Métiers, conférences, expositions,...)

La recherche

Répondre aux nouveaux besoins économiques et sociaux par la recherche

1. Contexte et ambitions, cœur de territoire Grasse

Grasse : le Cnam « au cœur des territoires » un projet national du Cnam qui participe :

- Aux ambitions de **redynamisation des territoires** portées par les programmes « Action cœur de ville » et « Territoire d'Industrie ».
- A gagner la **bataille des compétences** et de garantir universellement l'accès à la formation tout au long de la vie (Montée en compétences des salariés ou demandeurs d'emploi.
- Au **développement économique des territoires**

2. LE CNAM, une approche territoriale et partenariale

Une adaptation selon les singularités des territoires

Diagnostic / Etat des lieux

- Capter les besoins des territoires
- Identifier les partenaires incontournables du territoire
- Envisager les projets potentiels

CAPTER

Partenariats

- Rassembler les acteurs du territoire
- Accompagner le processus d'identification et d'approbation de la démarche collective
 - Nouer des partenariats

RASSEMBLER

Mise en oeuvre

- Faciliter la mise en oeuvre
- Faire le lien avec les partenaires et les dispositifs existants

METTRE EN OEUVRE

Evaluation et perspectives

- Faire le bilan des actions menées
- Identifier les suites à donner sur le territoire

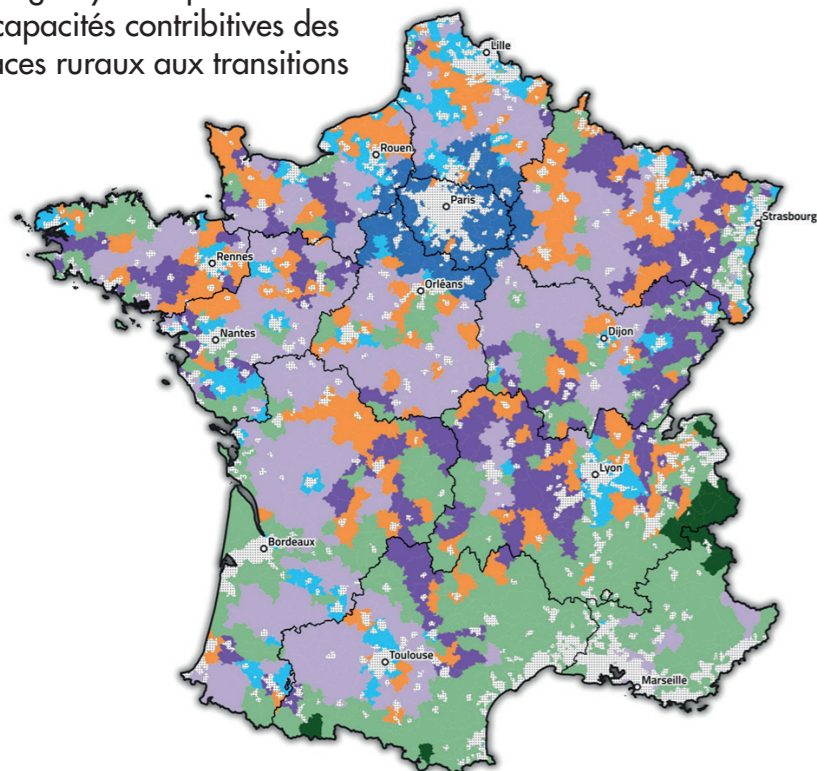
ÉVALUER

3. Étude sur la diversité des ruralités « typologie et trajectoire des territoires » par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (Fév. 2023)

Cette étude fait ressortir des traits communs à l'ensemble des communes rurales qui couvrent 30 170 communes et où habitent 32% de la population française. Sont également étudiées les capacités contributives et les espaces ruraux en transition.

Commune	Nb hab.		km2 Superficie	(en 2021)
	2016	2021		Densité
Amirat	73	51	12,95	3,9
Andon	595	648	54,3	11,9
Briançonnet	224	217	5,48	39,6
Caille	442	403	24,32	16,6
Collongues	89	76	5,43	14,0
Gars	71	76	16,96	4,5
Le Mas	157	99	10,78	9,2
Les Mujouls	50	35	25,48	1,4
Saint Auban	230	213	15,57	13,7
Séranon	512	535	44,44	12,0
Valderoure	450	499	6,31	79,1
Escragnolles	617	615	14,55	42,3

Typologie systémique 2022. Les capacités contributives des espaces ruraux aux transitions



Selon cette étude, la CAPG devrait être en transition « Agro-écologique »

Les transitions agro-écologiques

- Systèmes à forte valeur naturelle ou agricole sous pression résidentielle et touristique.
- Systèmes à forte valeur naturelle sous forte pression touristique.

Enjeu prospectif : l'équilibre entre conservation, protection, et exploitation des espaces naturels – réserves de biodiversité et de ressources ; transformation des activités agricoles vers des pratiques plus respectueuses de l'environnement ; accueil de population toujours plus nombreuse dans des espaces à forte exposition aux risques, notamment climatiques.

IV. Un territoire qui s'adapte

1/ Un atelier sur la transformation de stations de montagne a fait ressortir la problématique des stations de basse altitude : disparition de la ressource en neige ; protection de la ressource en eau ; protection de la nature ; fragilisation de la santé de la forêt ; retombées économiques. Choix cornélien : trouver un nouveau modèle économique, ou, rendre les sites à la nature comme cela a été fait à Saint-Auban avec le soutien de « Domaines skiables de France ». Face au constat (national) du manque d'anticipation et à l'accélération du réchauffement climatique : nécessité d'innover et de se distinguer. A cela s'ajoutent :

- des questions de réglementations (9 codes réglementaires qui se superposent, parfois de façon contradictoires, qui génèrent des frais de fonctionnement énormes et qui évoluent d'année en année),
- des compétences difficiles à fidéliser (incertitude des ouvertures et montant des loyers), pour le personnel (professeurs de ski ; personnel des pistes ; saisonniers du secteur tertiaire) et pour les publics (tourisme de masse qui ne vient que pour le ski alpin versus tourisme de locaux, amateurs de nature).

Un projet « Be Mountain » (Repenser la montagne) porté par 2 étudiant.es de l'école de desing Besign (basée à Cagnes-sur-Mer et qui se positionne dans une démarche d'innovation durable), a porté sur une question de fond : Comment par l'expérience durable, peut-on redessiner la station de ski pour en faire une station de montagne ?

2/ Un échange avec les participants a montré qu'il faut mieux encadrer les activités, les canaliser sur des secteurs d'accueil et en profiter pour les former au respect des espaces naturels.

Quatre activités ont été passées en revue : le parapente (le déménagement du téléphérique de Saint-Auban au Col de Bleine -site mondialement connu et 100% sauvage-, permettrait des parapentes, tous les jours, mais réticente de la part de l'ONF) ; l'ULM motorisé (projet communal au Mas, qui ne nécessite pas forcément de grands espaces pour les décollages et atterrissages, dont les nuisances sonores sont limitées par la cylindrée maximum autorisée et qui permettrait d'étendre le site non loin de Cipières toujours à la recherche de nouveaux espaces) ; la tyrolienne et l'escalade (on pourrait faire la plus grande tyrolienne d'Europe, plus grande que celle de la Colmiane, avec un dénivelé de 1 000m et exploiter un beau potentiel en varappe, escalade, via ferrata...).

Pour toutes ces activités, la question des responsabilités se pose (en tant que maire, si quelqu'un saute en parapente et se tue sur la commune, j'en suis responsable). Un panneau, une barrière, ce n'est pas suffisant ; une petite commune seule n'a pas les moyens de payer des gardes un peu partout et revoir les aspects de coopération avec l'ONF).

Le VTT, Parc des Monts d'Azur, c'est 350 km de pistes balisées qu'il faut entretenir. Les activités motorisées (type Motocross ou Quad) ne bénéficient d'aucune structure et les gens se mettent dans l'illégalité et créent vraiment des problèmes, alors que ce peut être très plaisant de pouvoir être à moto dans la montagne (trouver un exploitant ?)

Au niveau des publics, en période de fêtes et surtout quand la neige est au rendez-vous, les stations sont pleines et les gens plutôt respectueux ; les espaces de montagne pourraient

Le tourisme culturel s'organise autour du patrimoine, du savoir-faire notamment en matière de parfums depuis la reconnaissance par l'UNESCO.

3/ La mobilité :

Quand les bus existent pour « descendre » jusqu'à Grasse, le taux de fréquentation est très faible et six communes ne sont pas desservies par le transport en commun. Des agents de convivialité, ont été mis en place par la CAPG, pour rendre service aux seniors et personnes isolées.

Au niveau du covoiturage : (i) solution Klaxit proposée par la CAPG, qui subventionne les trajets pour les conducteurs et les passagers (ii) solution d'entre-aides, en prévenant les voisins (Dans le temps, dans les années 60/70, les anciens descendaient à Grasse pour deux choses : le café et le sel !)

Au niveau de la temporalité : compte tenu qu'il faut une heure de route pour se rendre à Grasse et qu'une démarche (administrative, médicale...) équivaut à une demi-journée, il apparaît nécessaire de mutualiser les déplacements et de mettre en place des services de proximité.

V. Avis du conseil de développement

Le Conseil l'a une nouvelle fois, constaté : nos communes sont uniques, mais sont confrontées aux mêmes défis, auxquelles seules, elles ne peuvent répondre : développement économique et touristique, mobilité, approvisionnement, accès aux services de santé, à l'administration... Elles ont chacune leur propre caractère, leurs atouts, leur mode de fonctionnement et leur projet. D'où l'importance de la Communauté d'Agglomération, du Conseil départemental et de la Préfecture, dans le but de trouver des solutions innovantes adaptées à leurs besoins, ici de la ruralité.

La commune du Mas est exemplaire : force du collectif et de la coopération. Une énergie extraordinaire de la part du maire, de son conseil municipal et de ses habitants. Peut-être est-on plus solidaire en zone rurale ? Peut-être par nécessité ? Ou tout simplement parce qu'il apparait encore plus clairement dans ces petites communes qu'un lien de citoyenneté sociale est indispensable.

Au Mas, c'est une certaine qualité de vie que recherchent les habitants. S'ils le pouvaient, ils n'auraient pas besoin de se déplacer pour accéder aux services. Leur terrain de jeu est à leur porte mais s'ils envisagent d'y organiser quelques activités, ils ne souhaitent pas subir, mais coconstruire les projets.

En ce qui concerne le tourisme, la crainte est que se développe des activités dans le désordre. Des lieux, comme les stations de montagne, doivent être maintenus pour concentrer des activités de loisir encadrées, surveillées, animées, prêtes à consommer, respectueuses de l'espace dans toutes ses dimensions. Mais, les activités doivent pouvoir se déployer sur les communes qui le souhaitent et, dans tous les cas, doivent promouvoir le respect du milieu naturel. A ce titre, il paraît intéressant pour le Conseil de développement de permettre aux communes rurales de travailler avec le CNAM et ses futurs Chef.fe.s de projet « Licence professionnelle Chef de projet touristique ».

Par ailleurs, le conseil a ressenti un certain embarras vis-à-vis de l'Office National des Forêts (ONF), alors que les forêts recouvrent la plupart des espaces naturels des communes du haut-pays. Nous ne pouvons qu'encourager la Communauté d'Agglomération de se mettre en relation avec l'ONF pour évoquer toutes les décisions, souvent incomprises et parfois inattendues. Plus il y a de pédagogie dans la prise de décision, moins cela génère des problèmes pour les maires.

Mais, ce qu'il ressort bien également, c'est la nécessité de pouvoir s'appuyer sur des forces vives, quitte à se rendre attractif aux projets. En effet, chaque projet, quel qu'il soit, comporte son lot d'obstacles que seule la commune ne peut surmonter. Il faut des personnes compétentes et motivées pour entretenir les équipements, faire face aux réglementations, assumer leurs responsabilités. Ainsi, les projets se réalisent au fur et à mesure qu'ils arrivent à s'incarner dans des personnes ou des structures intéressées à se déployer sur place. Il s'agit ici pour la commune de se rendre attractive comme elle le fait, par exemple, par l'interaction entre l'Auberge et le lycée d'enseignement professionnel Francis De Croisset de Grasse.

Très pragmatiques, certainement encore plus depuis la crise COVID, les élus insistent : Il faut que leurs projets soient entendus et soutenus. Le mieux, pour contrer les problèmes de mobilité, c'est de ne pas avoir à se déplacer ! Il faut donc veiller, à l'échelle de l'intercommunalité, à soutenir les projets d'équipements communaux ou collectifs qui permettront l'autosuffisance des communes. De même, si les espaces naturels permettent d'envisager différents projets de développement économique, la commune seule n'aura pas les moyens de les mettre en œuvre. Là encore, l'EPCI et les collectivités devront rester à l'écoute des besoins exprimés.

Les études ANCT et le mémoire des étudiant.es de l'École Besign, The Sustainable Design School sont disponibles dans leur totalité auprès de cdd@paysdegrasse.fr



Conseil de Développement
de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse
57 avenue Pierre Sémard - 06130 GRASSE
cdd@paysdegrasse.fr



www.paysdegrasse.fr



cdd@paysdegrasse.fr



Retrouvez-nous sur
Conseil de Développement
en Pays de Grasse

Document réalisé notamment avec la participation des membres du groupe Société innovante : Gregory BERTRAND, Odile FANTON D'ANDON, Michel GSCHWIND, Bernard LEICEAGA, Philippe MASSÉ, Jean-Pierre ROZELOT et Laetitia WOLFF.